



## Animer des actions collectives en éducation à la vie relationnelle et à la sexualité

16 mars, 17 mars et 26 mars 2020 - LYON



### OBJECTIFS

A l'issue de cette formation, les participants seront en capacité de :

- Comprendre l'influence des représentations dans l'exercice de l'éducation à la sexualité.
- Connaître les repères fondamentaux sur l'éducation à la sexualité.
- Identifier ses intentions, valeurs, et légitimité à intervenir dans ce champ auprès d'adolescents et de jeunes.
- Favoriser la réflexion sur sa posture de professionnel-le.
- Découvrir et expérimenter des outils et des techniques d'animation.



### PUBLICS et PRÉREQUIS

Tous professionnels de la région ayant la responsabilité d'enfants ou adolescents et menant (ou souhaitant mener) des interventions collectives en éducation à la sexualité.

Il n'y a pas de pré-requis spécifiques pour accéder à cette formation.



### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel de 3 jours (21 heures).  
Groupe de 10 à 15 participants.

Démarche participative et impliquante qui alterne apports théoriques, travaux en sous-groupes et échanges à partir de la pratique professionnelle de chacun-e.



### FORMATEURS

Gaëlle MANSON COUËDEL, formatrice en promotion de la santé à l'IREPS ARA et Léo CALZETTA, coordinateur du CRIPS à l'IREPS ARA.



### PROGRAMME

#### Jour 1

#### Éducation à la sexualité : les fondamentaux

- Représentations, définitions, concepts.
- Données d'actualité sur la santé sexuelle des jeunes en France.
- Risques infectieux et de grossesse non désirée.

#### Jour 2

#### Projection dans la pratique

- Outils et techniques d'animation.
- Mises en situation.
- Présentation de dispositifs ressources à destination des jeunes.

#### Jour 3

#### Construire mon action d'éducation à la sexualité

- Partage d'expériences, expression des besoins.
- Points de vigilance, apports complémentaires.
- Elaboration du projet de chacun-e.



### LIEU ET HORAIRES

IREPS ARA

9 quai Jean Moulin 69001 Lyon  
16 mars, 17 mars et 26 mars 2020.  
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

#### Validation de la formation

*Emargement et suivi de présence par demi journée.  
Évaluation des acquis par questionnaire en fin de formation.*

Tarif : sans frais pédagogiques

Grâce au soutien financier de l'ARS ARA



IREPS Auvergne-Rhône-Alpes  
9 quai Jean Moulin 69001 Lyon  
Tél. 04 72 00 55 70 - [www.ireps-ara.org](http://www.ireps-ara.org)  
N° de SIRET : 323 390 161 00046  
N° de déclaration d'activité de formation : 82 69 06 790 69

Renseignements administratifs  
[formation@ireps-ara.org](mailto:formation@ireps-ara.org)  
Renseignements pédagogiques  
Léo CALZETTA - IREPS ARA  
[leo.calzetta@ireps-ara.org](mailto:leo.calzetta@ireps-ara.org)



# INSCRIPTION

Je souhaite m'inscrire à la formation

**ANIMER DES ACTIONS COLLECTIVES EN EDUCATION A LA VIE RELATIONNELLE ET À LA SEXUALITÉ**

**16 mars, 17 mars et 26 mars 2020 - Lyon**

*Merci d'écrire lisiblement pour recevoir votre confirmation d'inscription par mail.*

## STAGIAIRE

NOM : ..... Prénom : .....

Profession / fonction : .....

Adresse (si inscription à titre individuel) : .....

Tél. : .....

Email : .....

## ORGANISME / EMPLOYEUR

Nom ou Raison sociale : .....

Adresse : .....

Nom et prénom du référent formation : .....

Tél. : .....

Email : .....

**Formation sans frais pédagogiques grâce au soutien financier de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes.**

**Les autres frais (hébergement, restauration, déplacement...) sont à la charge du participant ou de son employeur.**

Vous vous inscrivez en tant que :

- Salarié(e) bénéficiant d'un financement par l'employeur ou OPCA ou PACIF
- Personne en recherche d'emploi bénéficiant d'un financement public
- Personne en recherche d'emploi bénéficiant d'un financement OPCA
- Particulier à vos propres frais
- Bénévole
- Autres. Précisez : .....

*Nombre de participants limité à 15 personnes (2 personnes maximum par structure).  
Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée. Les frais d'hébergement, de  
restauration et de déplacement sont à la charge du participant.*

*Une convention de formation vous sera envoyée au moins 3 semaines avant le début  
de la formation. Merci de nous la retourner signée.*

Bulletin à retourner  
par mail ou courrier  
**avant le 24 février 2020** à  
IREPS Auvergne-Rhône-Alpes  
9 quai Jean Moulin  
69001 Lyon  
[formation@ireps-ara.org](mailto:formation@ireps-ara.org)